

# La participation civique des personnes issues de l'immigration récente? Une question d'appartenance et de reconnaissance

## Synthèse des discussions

---

Textes issus du colloque organisé par l'Institut du Nouveau Monde et le Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté :  
La participation civique des Québécois d'origines diverses et issus de l'immigration récente,  
du 26 novembre 2005

**CRIEC**  
Centre de recherche sur l'immigration  
l'ethnicité et la citoyenneté

  
INSTITUT DU  
NOUVEAU MONDE



INSTITUT DU  
NOUVEAU MONDE

DES CITOYENS  
DES IDÉES  
DES PROJETS

## UNE PUBLICATION DE L'INSTITUT DU NOUVEAU MONDE

L'Institut du Nouveau Monde est un organisme indépendant, non partisan, voué au renouvellement des idées et à l'animation du débat public au Québec. Il veut inspirer l'émergence d'idées nouvelles et contribuer à la recherche de solutions novatrices aux problèmes du Québec contemporain. L'Institut du Nouveau Monde travaille dans une perspective de justice sociale, dans le respect des valeurs démocratiques, et dans un esprit d'ouverture et d'innovation. L'INM publie *L'Annuaire du Québec* aux Éditions Fides. Il organise des Rendez-vous stratégiques pour identifier les orientations du Québec de demain (le prochain portera sur la culture). Il compte dix cercles régionaux dans autant de régions du Québec. Il veut mettre à profit les nouvelles technologies de l'information, notamment un site Internet, pour favoriser la délibération publique et rejoindre les citoyens de toutes les régions du Québec. Il organise, chaque été, une école de citoyenneté pour les jeunes de 15 à 30 ans.

209, rue Ste-Catherine Est  
Bureau V-3110, C. P. 8888  
succursale Centre-ville  
Montréal (Québec) H3C 3P8  
T 514.934.5999  
F 514.934.6330  
[inm@inm.qc.ca](mailto:inm@inm.qc.ca)  
[www.inm.qc.ca](http://www.inm.qc.ca)

**PRIX CLAIRE-BONENFANT 2005,**  
remis par le gouvernement du Québec  
pour les valeurs démocratiques et  
l'éducation civique.



La participation civique des Québécois d'origines diverses et issus de l'immigration récente est en constante progression. Il reste cependant beaucoup de chemin à parcourir. À ce titre, l'Institut du Nouveau Monde en partenariat avec le Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté, a rassemblé plus de vingt-cinq experts et près de deux cents citoyens engagés afin de discuter et débattre des moyens à mettre en œuvre pour favoriser la participation civique. Après une journée de dialogue, les discussions révèlent plusieurs obstacles mais surtout de nombreuses pistes de réflexion quant aux facteurs susceptibles de favoriser la participation civique.

L'insertion socio-économique est une facette primordiale de la participation civique. Jean-Robert Denis, enseignant de sociologie au Centre d'Union Multiculturelle et Artistique des Jeunes (CUMAJ), souligne que les préjugés raciaux et culturels demeurent des écueils importants à l'ouverture favorisant la participation civique. En ce sens, un citoyen signale qu'il est nécessaire de considérer l'immigrant comme personne : « Il faut reconnaître les immigrants pour ce qu'ils sont, des êtres aux richesses multiples, porteurs d'une culture et d'une religion. » De son côté, Édith Luc, professeure associée à l'université de Sherbrooke et consultante indépendante dans les domaines du leadership et des relations interculturelles, remarque que l'intégration socio-économique des immigrants requiert, dans l'optique d'une participation civique efficace, une réflexion sur les valeurs de société auxquelles nous souhaitons adhérer. M. Denis, quant à lui, souligne la nature épineuse de la question entourant l'insertion des personnes issues de l'immigration au marché du travail et précise que des études approfondies dans ce champ enrichiraient le débat. Le rôle des syndicats, le chômage ou encore la non-reconnaissance professionnelle des expertises acquises ailleurs, pour ne nommer que celles-là, étant autant de facettes d'une problématique qui serait toujours peu étudiées, selon lui.

Agusti Nicolau-Coll, directeur adjoint à l'Institut interculturel de Montréal, pense plutôt qu'on ne peut pas parler de participation civique sans parler d'appartenance, mais aussi de reconnaissance, pas comme seul agent de développement économique, mais aussi comme représentant d'une culture, d'une religion, toute société se basant sur des relations communautaires. Dire à quelqu'un qu'il n'est qu'une richesse économique, ou démographique, ne favorise pas du tout sa reconnaissance et donc, décourage sa participation civique. Il faut reconnaître le communautarisme idéologique au Québec. Les organismes communautaires découlant d'une association professionnelle ont beaucoup de pouvoir, à l'opposé, ceux qui se développent sur la base d'une appartenance ethnique sont immédiatement perçus comme suspects, voire menaçants. Pourtant, reconnaître une personne, c'est également reconnaître sa communauté, les croyances, les valeurs, les religions, les savoirs et les pratiques communautaires composant l'ensemble de la culture de cet individu. Ce dernier se sentira alors moins exclu sur le plan religieux ou culturel, pour ne nommer que ceux-là. Ce à quoi un citoyen rajoute qu'il faut reconnaître les immigrants pour ce qu'ils sont, des êtres aux multiples richesses dont l'estime, la dignité et la participation civique dépendent de leur reconnaissance sociale et culturelle.

L'identité nationale et la citoyenneté des personnes immigrantes ne sont certainement pas étrangères à leur participation civique. Jean Lafontant, professeur associé au département de sociologie de l'UQÀM et chercheur associé au CRIEC, traite du délicat débat entourant le sens de la politique multiculturelle canadienne par rapport à la politique interculturelle du Québec. Aux yeux de Jocelyne Couture, professeure au département de philosophie de l'UQÀM et chercheure associée au CRIEC, la politique multiculturelle fédérale se veut normative plutôt que pragmatique. Il y aurait alors danger de fragmentation sociale, de stéréotypie et de folklorisation des groupes et des identités alors que les identités sont variables, mêmes à l'intérieur des groupes. Madame Couture considère plus intéressant un partage des diverses cultures, plus précisément un

interculturalisme sous l'égide d'une culture commune restant encore à définir. Sur ce point, M. Lafontant remarque que le débat reste à faire autour de cette éventuelle culture commune, sur sa nature ethnique et/ou civique.

De son côté, M. Henri Laberge, président de la Commission de la citoyenneté du Bloc Québécois, fait une distinction entre le nationalisme ethnique et le nationalisme civique. Prônant un nationalisme civique, M. Laberge précise qu'une participation civique des personnes issues de l'immigration récente serait favorisée par une langue nationale commune, le français, des institutions civiques communes, des valeurs communes, un mode de gouvernance acceptable par tous et la mise en valeur d'un patrimoine collectif. Cependant, il importe de se demander, aux dires d'un citoyen, que restera-t-il de la culture québécoise dans l'éventualité d'un nationalisme civique? Les Québécois ne se donnent-ils pas ainsi un sentiment de culpabilité par rapport à l'affirmation de leur héritage parce qu'ils ont choisi de reconnaître celui des autres? M. Lafontant, quant à lui, met en relief l'utilisation nébuleuse de la notion de « patrimoine collectif » dont le contenu sera fort probablement sujet à de multiples questionnements.

Les discussions concourent à illustrer combien l'ouverture à l'autre ne se fait pas sans heurt. Si le Québec actuel se caractérise par une diversité culturelle importante, les façons de prendre en compte cette diversité sur le plan politique restent sujettes à de nombreuses questions. Michel-Salvador Louis, directeur de l'Institut de recherche et de formation interculturelles de Québec, précise que trois enjeux sont primordiaux dans le cadre d'une politique de gestion de la diversité culturelle : le racisme, l'emploi et l'éducation. Pour dire vite, il faut combattre le racisme, favoriser l'emploi des personnes issues de l'immigration récente et enseigner à la population d'accueil les bases d'une saine intégration des personnes immigrantes. Ce sont là autant d'action à long terme devant être débattue en société quant aux manières de procéder. En effet, la prise en compte de la diversité culturelle, c'est s'ouvrir à l'autre, voir l'autre s'ouvrir à soi dans un processus mutuel de rapprochement. Cette image théorique a donné lieu au concept d'accommodement raisonnable, concept selon lequel il s'agit de trouver un terrain d'entente, de créer un espace dans lequel tous se sentiront à l'aise.

Lamine Foura, ingénieur, animateur de Taxi Mahgreb et membre de Présence musulmane Canada, rappelle cependant qu'il est toujours primordial de se demander à qui et à quoi on s'accommode. En effet, dans la pratique, la gestion de la diversité culturelle fait toujours face aux nombreux écueils que sont le racisme, l'exclusion de différentes sphères sociales, la pauvreté, etc. Dans un tel contexte, certains proposent de se donner le temps de formuler des réponses adéquates. La nouvelle gestion par arrondissement, mentionne un citoyen, peut ainsi offrir l'occasion d'élaborer des solutions mieux adaptées aux réalités de communautés culturelles propres à un quartier. De leur côté, les institutions ne devraient pas être en reste, les cours d'histoire enseignés aux étudiants, par exemple, font toujours abstraction de l'histoire de l'immigration au Québec... Une citoyenne renchérit en mentionnant à quel point les modèles présentés dans les médias tendent à faire abstraction de la diversité culturelle : « Dans la participation civique, la société d'accueil a beaucoup à faire. Dans les téléromans présentés à la télévision, je ne vois que des Gagnon et des Tremblay. J'ai très envie de voir des Alvarez, des Mohamed, etc., parce que cela agit beaucoup dans l'inconscient populaire. Les immigrants, quant à eux, doivent prendre leur place. Il y a réciprocité. »

Le problème, note Rachad Antonium, professeur au département de sociologie à l'UQAM et directeur adjoint du CRIEC, est que malgré de belles percées théoriques sur le plan des politiques publiques, la mise en œuvre demeure problématique. Il existerait une lacune quant à l'évaluation postérieure de ces politiques, à leurs conséquences et leurs résultats. Marie-Josée Duplessis, coor-

donnatrice du volet intégration à la table de concertation au service des personnes réfugiées et immigrantes, souligne quant à elle combien il serait avantageux d'avoir un système d'analyse différentielle tenant compte des différents profils des personnes, ce qui permettrait une intervention plus précise, mieux ciblée. D'autre part, précise Mme Duplessis, la politique ethnicise les politiciens. Il faudrait qu'il y ait une participation transversale des politiciens. Les élus issus des communautés culturelles sont aux prises avec une responsabilité double. Ils portent le dossier de l'intégration et de l'immigration en même temps que celui d'élu. Il est important de tirer parti de ces personnes, elles peuvent devenir porteuses de changements sociaux.

Du même souffle, Mme Duplessis, met en relief le contexte particulier dans lequel nous évoluons présentement. Constatant que des préoccupations en matière de sécurité nationale brident maintenant plus aisément les droits et les libertés individuelles, elle constate que certains groupes sont plus affectés que d'autres. Les communautés arabo-musulmanes, par exemple, sont parfois perçues comme des cellules dormantes, des sources potentielles de danger. Dans certains cas, la question de la sécurité donnerait également lieu à des traitements inégaux : dans certains pays africains, des tests d'ADN sont exigés pour prouver la paternité ou la maternité. Dans d'autres cas, des personnes sont détenues, parfois de façon prolongée, dans des centres de prévention de l'immigration sans que des motifs valables d'accusation ne soient révélés. La sécurité n'est pas uniquement à la source d'un certain durcissement des politiques d'immigration, souligne Mme Duplessis, elle est également une des causes de répression accrue des mouvements contestataires ou alternatifs à l'intérieur de la société.

Dans un autre ordre d'idées, elle remarque également qu'il se fait de moins en moins de recherches autonomes. Certaines recherches font état de concepts porteur d'idéologies. Le gouvernement s'inspire pourtant des recherches effectuées pour élaborer ses politiques publiques. Il convient donc d'observer une certaine éthique que l'autonomie des chercheurs est à même de mieux garantir selon Mme Duplessis. Cependant, les politiques ne règlent pas tout. Mme Duplessis insiste sur le fait qu'il existera toujours des cas humanitaires marginaux, des cas où les gens, ayant utilisé tous les recours possibles, se tournent vers leur député. En ce sens, le rôle de l'implication citoyenne est capital. La ligue des droits et libertés, les pétitions, sont autant de manières de faire entendre la voix du citoyen. Celui-ci qui doit intervenir dans ces cas d'exception.

Vivian Barbot, candidate du Bloc québécois dans la circonscription de Papineau précise que les personnes issues de l'immigration manquent de volonté politique, on n'arrive à obtenir assez d'écoute pour que les autorités se sentent obligées de donner des résultats. Les féministes, par exemple, se sont fait très visibles, elles ont forcé le gouvernement et la société à les écouter. À l'heure actuelle cependant, les femmes féministes sont très lentes à s'occuper des femmes d'ici. Celles qui jouissent des bénéfices de la lutte féministe des années passées sont toujours les mêmes. Les femmes issues de l'immigration, les Noires, il n'en est que très peu question. Il faut que les personnes immigrantes fassent preuve d'une volonté politique ferme et qu'il s'implique. En attendant, nous pouvons nous demander si la question des immigrants est un enjeu assez important au Québec pour qu'une volonté politique émerge? Pour que les autorités se sentent obligés de présenter des résultats? Il est primordial de conscientiser l'appareil étatique quant aux responsabilités de l'État face aux personnes issues de l'immigration.

Les propos de Régine Tshombokongo, directrice du Centre d'encadrement pour jeunes filles immigrantes et membre du Comité des femmes des communautés culturelles de la Fédération des femmes du Québec, vont un peu dans le mêmes sens que ceux de Vivian Barbot. Pour madame Tshombokongo, les institutions démocratiques souffrent d'un grave déséquilibre quant à la représentation des personnes issues de l'immigration. Du discours à la pratique, il subsisterait un

écart important. Que faire pour inciter les immigrants à s'engager davantage dans les institutions démocratiques? Mille et une choses selon elle. Il faudrait d'abord qu'il y ait des gens évoluant à l'intérieur des partis qui soient capables d'influencer les décisions, de défendre la cause des personnes d'origines diverses ou des réfugiés, par exemple. Les partis politiques devraient travailler en concertation avec des organismes de la société civile et mettre à la disposition des citoyens des outils susceptibles d'inciter les gens à participer civiquement: des événements culturels, des sessions d'information, des colloques, des pétitions, etc.

Ensuite, nous devrions faire une réforme du mode de scrutin. Selon madame Tshombokongo, le mode de scrutin actuel constitue un frein à la pleine participation des Québécois d'origine diverse et prive du même coup la société d'expériences et de connaissances multiples. Il faudrait donc un mode de scrutin mixte avec des mesures incitatives en vue de faire élire des candidats d'origine diverse. Par ailleurs, les citoyens auraient avantage à s'intéresser de plus près au processus de désignation des candidats. L'importance du rôle du citoyen dans les institutions démocratiques est indiscutable, souligne-t-elle, à commencer par les institutions démocratiques de base trop souvent oubliées comme l'école et les organismes communautaires. En effet, rappelle madame Tshombokongo, il faudrait élargir la définition de l'espace démocratique pour inclure ces lieux de démocratie participative. Donner la parole aux citoyens est absolument nécessaire. Nous devons tout faire pour contrer les obstacles à la participation civique: la précarité des emplois, la pauvreté, le manque de modèles dans les médias sont autant de problèmes auxquels il faut s'attaquer afin que tous puissent s'exprimer.

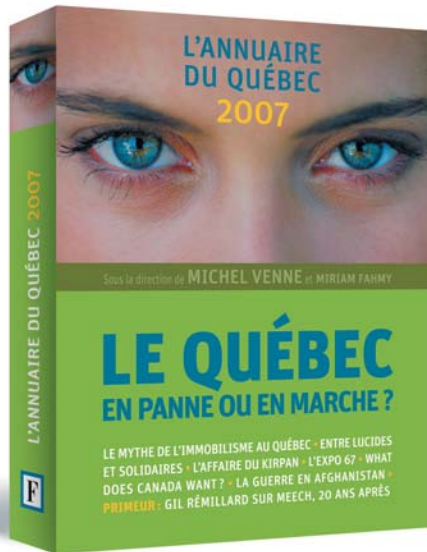
Pour Maka Kotto, député du Bloc Québécois dans la circonscription de Saint-Lambert, il est impératif de voir que pour un système bouge, il faut des lois pour le faire avancer. Les métèques que nous sommes, nous les immigrants, n'estiment pas un système qui les ignore. Les immigrants, il est dommage de le dire, ne s'impliquent pas assez. Il est vrai que le racisme et la xénophobie font partie intégrante de notre réalité, il faut donc prendre le problème à bras le corps en se faisant plus visibles: «Il faudrait reconsidérer l'humus qui nourrit notre psyché collective afin que tous le monde soit partie prenante de ce foyer de sens commun.» En ce sens, l'éducation est essentielle, fondamentale. Nous vivons dans un espace hypermédiatisé, le cinéma, la télévision proposent des modèles d'identification, des modèles de référence. Imaginez un enfant qui, de 0 à 16 ans, dans sa phase de construction de personnalité psychique vit avec l'idée de l'exclusion de toute la diversité québécoise. Une fois devenu chef d'entreprise, il verra arriver un homme avec un doctorat, basané, un peu arabe, et se refermer. C'est seulement une fois qu'il aura vu une personne qui lui ressemble, qu'il aura aperçue dans des téléromans, des films ou des comédies, qu'il pourra établir un lien naturel. L'impact de l'image dans l'inconscient collectif est très important, il faut y faire attention.

Un citoyen engagé constate que si, comme l'affirmait M. Jacques Robert, le sous-ministre adjoint, représentant de madame la ministre Lise Thériault, les Québécois sont prêts en théorie à l'intégration des immigrants, mais qu'émotivement ils ne le sont toujours pas, cela signifie que les obstacles sont de nature épistémologiques. Du coup, la question de l'éducation devient capitale. Au Québec, la démocratie tourne autour de l'école, c'est là qu'on vote, c'est d'abord là qu'il faut travailler.

Au terme de cette journée de dialogue deux constats s'imposent. Tout d'abord, force est d'admettre que même si l'éducation n'a fait l'objet d'aucun débat particulier, l'importance de la visibilité des personnes issues de l'immigration, à l'école et dans les médias, est fondamentale. L'importance des modèles dans le processus d'intégration épistémologique des immigrants dans la pensée collective semble faire consensus. Ensuite, qu'il soit question d'intégration socio-économique, d'identité nationale, de citoyenneté, de sécurité, de diversité ou des institutions

démocratiques, la communauté d'accueil, de même que les immigrants eux-mêmes, doivent travailler de concert, les uns à s'ouvrir aux multiples facettes identitaires de l'autre et à se redéfinir dans cette ouverture nouvelle, les autres à prendre leur place et à s'intégrer.

Dans les deux cas, rien n'est facile et de la théorie à la pratique subsistent de nombreux débats à venir. En attendant, il semble être essentiel de contrer la xénophobie et le racisme tout en travaillant à assurer une meilleure représentation de la diversité culturelle dans la sphère politique. En somme, les débats n'auront pas débouchés sur des solutions toutes prêtes, mais bien sur une réflexion à poursuivre. En quelques décennies seulement le Québec est passé de politiques assimilatrices à une politique interculturelle. Les discussions dont nous rendons ici compte sont les indices d'un véritable intérêt citoyen autour de la question de la participation civique des personnes issues de l'immigration récente, ce n'est donc qu'un début.



# Tout ce qu'il faut savoir sur le Québec d'aujourd'hui

Sous la direction de  
**Michel Venne**  
et **Miriam Fahmy**

## LES TEXTES INÉDITS DE PLUS DE 75 AUTEURS DONT

Claude Béland  
Éric Bédard  
Laurence Bhérier  
Laurent Bouvet  
Lyse Brunet  
André Burelle  
Éric Desrosiers  
Pierre Drouilly  
Pierre Fortin  
Roger Gibbins  
Lucie Lamarche  
Laurent Laplante  
Marcel Martel  
Pierre Martin  
Richard Nadeau  
Joëlle Noreau  
Gil Rémillard  
Guy Rocher  
Jean-Philippe Warren

LES PHOTOS DE  
Jacques Nadeau

## LE QUÉBEC, EN PANNE OU EN MARCHÉ ?

Un grand dossier sur le mythe de l'immobilisme au Québec dirigé par le directeur de l'Institut du Nouveau Monde et journaliste, Michel Venne. Le dossier propose entre autres des analyses de Pierre Fortin et Claude Béland ainsi que des entrevues avec Alban D'Amours (Desjardins), Pierre Shedleur (SGF) et Yvon Bolduc (Fonds de Solidarité FTQ).

## UN INSTANTANÉ DU QUÉBEC EN MUTATION

- Tous les chiffres sur le Québec : démographie, emploi, santé, culture, économie
- Une chronologie des grands événements de l'année 2006
- Un portrait des régions du Québec
- Les lois adoptées à l'Assemblée nationale
- Les principales dates de l'Histoire du Québec
- Un panorama de la recherche sociale au Québec
- Le Canada de Stephen Harper

## NOUVEAU : LE MONDE VU D'ICI

Notamment : la guerre en Afghanistan, le conservatisme aux États-Unis, la nouvelle Amérique latine, la gauche française.

En librairie : 29,95 \$

Aussi disponible en-ligne : [www.inm.qc.ca](http://www.inm.qc.ca)

Une publication de  
l'Institut du Nouveau Monde

En collaboration avec *Le Devoir*

